

■ PRÉSENTATION

Le DEJEPS Rugby à XV est une formation reconnue par l'Etat, qui prépare au métier d'entraîneur de rugby à XV. Cette formation vous permet d'acquérir les compétences nécessaires pour encadrer et diriger des équipes de rugby à tous les niveaux, en développant des stratégies d'entraînement et de jeu performantes.

■ OBJECTIFS

L'objectif principal est de vous fournir les compétences nécessaires pour coordonner, diriger et encadrer dans le domaine du rugby à XV.

À la fin de la formation, vous serez en mesure de :

- Concevoir un projet d'action en rugby à XV
- Concevoir et coordonner la mise en oeuvre d'un projet de perfectionnement rugby à XV
- Conduire une démarche de perfectionnement en rugby à XV
- Conduire une démarche de formation
- Gérer les risques liés à la pratique

■ PROGRAMME DE FORMATION

La formation s'organise autour de 4 blocs de compétences :

CONTENUS TRANSVERSAUX :

- UC1 : Conception d'un projet d'action en rugby à XV
- UC2 : Coordination de la mise en oeuvre d'un projet d'action de perfectionnement en rugby à XV

CONTENUS SPÉCIFIQUES :

- UC3 : Conduite d'une démarche de perfectionnement sportif en rugby à XV, conduite d'une démarche de formation
- UC4 : Gestion des risques de la pratique

Vous étudierez notamment :

- Les principes fondamentaux du rugby à XV : règles, techniques individuelles et collectives, stratégies de jeu
- La préparation physique et mentale des joueurs : prévention des blessures, gestion du stress, motivation
- La planification et l'organisation de l'entraînement : conception de séances, évaluation des performances
- La gestion d'équipe et le leadership : communication, gestion des conflits, motivation des joueurs

■ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance : 1 séminaire de 4 jours par mois

Méthodes pédagogiques :

Formation hybride : présentiel et distanciel

■ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation initiale

Positionnement - individualisation du parcours

Validation finale

La formation est obtenue par l'acquisition de 4 unités capitalisables (UC) via le passage de certifications organisées selon les textes en vigueur et après habilitation de la DRAJES. Délivrance d'un diplôme et d'une attestation de formation en fin de parcours.

Il est possible de valider les UC indépendamment les unes des autres.

Evaluation qualitative de la formation

Bilan de formation : Evaluation qualitative de la formation - mesure la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques des formateurs ainsi que les méthodes, moyens, et supports utilisés.

■ DÉBOUCHÉS

Le DEJEPS Educateur Sportif mention Rugby à XV permet de devenir :

- Entraîneur de rugby
- Coordonnateur de projet
- Responsable de centre de formation au sein d'un club ou d'une fédération
- Responsable école de rugby
- Cadre technique pour la fédération sportive, une ligue régionale ou un comité départemental
- Formateur ou enseignant dans le domaine de l'animation du rugby à XV
- Analyste vidéo ou statisticien pour une équipe de rugby professionnelle

■ STATUT ET FINANCEMENT

En alternance :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

En initial :

- Autofinancement

Autres financements :

- Eligible au CPF (Compte Professionnel de Formation)

Nous contacter pour tout autre type de financement

■ PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire du PSC1 ou d'un titre équivalent
- Attester d'une pratique minimum de deux saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeune ou sénior) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive

Sont dispensés d'attester d'une expérience d'encadrement d'équipe les personnes titulaires du brevet fédéral "Ecole de Rugby" ou " Découverte Initiation" ou "Développement". Sont dispensés de l'ensemble des exigences préalables les personnes titulaires du Brevet Fédéral "optimisation" du CQP "Moniteur de Rugby à XV" ou "Technicien Sportif de Rugby à XV", du BPJEPS spécialité "activités sports collectifs" mention "rugby à XV" ou du BPJEPS "rugby", du BEES 1er degré Rugby à XV.

■ ADMISSION

Épreuves de sélection :

Les candidats qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection le 25 juin. Les épreuves de sélection se dérouleront le à la Ligue Régionale Pays de la Loire Rugby.

Déroulement des épreuves de sélection :

Chaque stagiaire devra produire un document vidéo, au format mp4, d'un entraînement avec sa fiche de préparation (libre choix du thème de la séance). La vidéo doit durer 30 minutes maximum (pas de coupure lors des séquences animées avec un zoom effectué sur le candidat). La fiche séance doit être fidèle au déroulement de l'entraînement filmé. L'entraînement doit être composé d'au moins

2 séquences avec des effectifs différents (collectif total - collectif réduit - collectif homme/homme). Une des deux situations doit développer les ressources tactiques et techniques des joueurs, joueuses. Elle se base sur une opposition avec un effectif d'un minimum de 5 contre 5.

Entretien individuel :

- Présentation personnelle
- Cadre d'alternance
- Motivation(s) et attente(s)
- Évaluation des compétences en lien avec la vidéo
- Questions - réponses

CERTIFICATEUR

Certification professionnelle délivrée par Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques - Enregistrée au RNCP sous le n°4863.

COMMENT S'INSCRIRE ?

#1 Je candidate sur le formulaire en ligne.

#2 Je suis recontacté par un membre de l'équipe pour convenir d'un entretien de candidature.

#3 Je passe mon entretien afin de valider mon projet de formation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mobilité à l'étranger

Avez-vous pensé à travailler à l'étranger ? Il est possible d'obtenir une reconnaissance de diplôme dans un autre pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site France Education International

Accessibilité de la formation

Référent handicap : Adélaïde CLUZEAU - adelaidecluzeau@craf2s.fr

Accessibilité des locaux - Accessibilité de la formation

CRAF2S

CFA - Organisme de formation

SIRET 520 374 505 000 45

N°UAI 0142365

Organisme déclaré sous le n°25140225140235814
auprès du Préfet de Région Normandie



1 impasse du Vexin 14460 COLOMBELLES
contact@craf2s.fr- 02.31.15.69.19